



## Marges, Distinctions, Mutualités : trois défis pour les festivals dans l'après Covid-19

Emmanuel Négrier

Les festivals se distinguent des saisons des lieux, du point de vue des politiques culturelles, par une plus grande part de ressources propres. Billetterie, revenus tirés de la restauration, merchandising et sponsoring contribuent davantage à leur économie. Mais l'univers des festivals est très divers. On croise des événements gérés en régie (le festival de Carcassonne), des sociétés privées (le Lollapalooza), et une multitude de festivals régis en association à but non lucratif. Dans cet ensemble, ce sont bien sûr les festivals qui dépendent le plus des ressources propres qui sont impactés davantage. Les autres, avec des nuances que l'on voit apparaître d'une région à l'autre, bénéficient du maintien de leurs subventions : un engagement commun à beaucoup de collectivités territoriales et à l'État. L'inquiétude concerne ici la sécurité juridique de ces soutiens, notamment au regard de la notion de « service fait » pour les contrats avec les compagnies artistiques, et leur durabilité dans le temps. Le secteur culturel – dont celui des festivals – est loin d'être le seul en souffrance...

### *Marges*

Au sein des festivals peu ou pas subventionnés, la crise frappe évidemment d'abord ceux qui doivent compter sur leurs réserves pour combler les déficits parfois importants engendrés par l'annulation. Or beaucoup ont dû, au cours des années récentes, déjà puiser dedans pour amortir la hausse des cachets artistiques et des coûts de sécurité. Le manque à gagner qui s'annonce est donc lourd de perspectives pour eux. Dans ce cadre, les festivals qui sont adossés à un grand groupe industriel, comme AEG, Vivendi ou Live Nation, peuvent plus facilement couvrir ces déficits, à moins que lesdits groupes ne saisissent l'occasion de se défaire d'événements qui décevraient leurs actionnaires.

### *Distinctions*

De même, ceux qui représentent, dans leur domaine, une référence pour un genre ou une discipline (Avignon pour le théâtre, Aurillac pour les arts de la rue, Montpellier ou Lyon pour la danse, Strasbourg pour la musique contemporaine...) devraient logiquement survivre, du moins à court terme. Pour beaucoup d'autres, tout dépend dès aujourd'hui des politiques publiques, des partenaires privés des festivals, mais aussi de leur écosystème social : partenaires d'intérêt général, sociétés de droits, bénévoles et publics. On peut, bien sûr, s'attendre à des disparitions d'événements, et même en nombre plus conséquent encore que dans les années 2014-2015, quand

la « cartocrise » avait dénombré les opérateurs (pas seulement des festivals d'ailleurs) qui avaient disparu. Et elles sont à envisager même si les politiques culturelles n'affichent pas, à l'heure actuelle, un net penchant pour une approche darwinienne des choses. Dans l'écosystème, le danger pèse au moins autant sur les producteurs, les artistes et les emplois qu'ils génèrent.

### *Mutualités*

Dans un monde où, globalement, la culture de base est plutôt individualiste, les pratiques de coopération avaient déjà émergé. Les fédérations généralistes ou sectorielles (France Festivals, DeConcert!, Collectif breton des festivals, Fédération des Festivals de Chanson Francophone, Réseau Européen des Musiques Anciennes, etc.) jouent un rôle croissant pour leurs membres et de porte-voix auprès des pouvoirs publics. Les agences régionales, telles l'Agence culturelle Grand-Est ou Occitanie en Scène), ont une influence sur des coopérations qui sont appelées à se développer. C'est l'un des effets, non automatique, des crises que de remettre en question des barrières, même si d'autres (sanitaires ou chauvines) s'érigent. Ici, les festivals voient émerger des solidarités sous la forme de mutualisation entre événements, de gestion commune des calendriers (avec les saisons culturelles), de soutien de la part des publics (aide financière directe ou non remboursement de réservations). Au fond, le milieu fait l'expérience d'une mutualité sociale au moment où, paradoxalement, les professionnels de la question, les compagnies d'assurance, se font tirer l'oreille de façon parfois scandaleuse.